

Accompagnement en MAS FAM - BL (2021)

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ • GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet • 5 rue de la Charrière • Bât. 3 • 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 • E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr • SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais • 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 • E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof • 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 • E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr



Table des matières

CONTEXTE.....	3
OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	3
PROGRAMME ET OBJECTIFS.....	3
PUBLIC.....	4
INTERVENANT PRESSENTI.....	4
MODALITES PEDAGOGIQUES.....	4
MOYENS PEDAGOGIQUES.....	4
MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION.....	4
EVALUATION DE LA FORMATION.....	5
SANCTION DE LA FORMATION.....	5

CONTEXTE

L'accompagnement en établissement médico-social fonde ses principes sur la contribution à la qualité de vie des personnes accompagnées. La qualité de vie est entendue au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé qui la définit comme « *la perception qu'un individu a de sa place dans la vie, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. C'est donc un concept très large qui peut être influencé de manière complexe par la santé physique du sujet, son état psychologique et son niveau d'indépendance, ses relations sociales et sa relation aux éléments essentiels de son environnement* ». L'ANESM, intégrée aujourd'hui à l'HAS, a publié des recommandations de bonnes pratiques afin d'identifier les nombreux aspects que recouvrent l'accompagnement d'une personne en établissement. Les MAS, FAM et Foyers de vie accueillent au long court des adultes dont l'accompagnement doit être le reflet des besoins et des attentes identifiées, exprimées et évolutives des personnes. Les équipes qui accompagnent les personnes doivent favoriser la communication et l'expression, voire offrir l'occasion d'apprendre à faire des choix et les exprimer. La prise en compte de la qualité de vie s'articule ainsi avec le principe d'autodétermination et de la participation sociale. La connaissance des critères de qualité de vie et l'identification des pratiques professionnelles associées permettra aux participants de cette formation d'élaborer de nouvelles pistes d'accompagnement. Ce travail peut être aussi être le point de départ à la révision d'un projet d'établissement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'accompagnement en MAS-FAM doit être pensé comme un véritable parcours de vie. Pour les professionnels, l'enjeu est d'améliorer la qualité de vie des résidents en respectant leurs choix, envies et besoins. La communication et la mesure de la satisfaction font parties des outils nécessaires à l'accompagnement, en tenant compte de la spécificité des accueils en MAS-FAM.

PROGRAMME ET OBJECTIFS

Module 1 : Apprentissage du choix et des envies par les personnes accompagnées : issu des techniques de l'empowerment psychologique, faire des choix fondamentaux est un apprentissage (**Distanciel**)

Module 2 : Identification des besoins, mesure de la qualité de vie et de la satisfaction des personnes accompagnées dans l'objectif de réajuster le projet personnalisé selon la vie relationnelle et sociale, les pratiques culturelles et le cadre de vie (**Distanciel**)

Module 3 : Mise en pratique de la participation sociale et citoyenne en favorisant la communication et l'expression des personnes accompagnées (**Distanciel**)

Objectifs pédagogiques des modules en distanciel :

- Identifier les indicateurs de la qualité de vie en MAS-FAM
- S'approprier les techniques favorisant l'empowerment psychologique
- Définir les axes d'amélioration de l'accompagnement pour favoriser la qualité de vie et la participation sociale en établissement

Module 4 : Co-construction d'un plan d'accompagnement (**Présentiel**) : A partir de la carte mentale construite lors de la première partie de la formation, les professionnels échangeront dans l'optique de rédiger un plan d'action et d'amélioration de l'accompagnement.

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- *Repérer les besoins spécifiques de la personne en situation de handicap en MAS-FAM et identifier des axes d'intervention dans le projet personnalisé*
- *Définir les axes d'amélioration de l'accompagnement pour favoriser la qualité de vie en établissement*

PUBLIC

Les professionnels travaillant dans un établissement MAS, FAM ou FV

INTERVENANT PRESSENTI

,

MODALITES PEDAGOGIQUES

En distanciel :

- Apports théoriques en lien avec les RBPP
- Construction dynamique d'une carte mentale
- Apport sur les outils de la participation, communication et mesure de la qualité de la satisfaction

En présentiel :

- Echanges de pratiques et étude de situation
- Groupe de travail selon la carte mentale produite lors de la 1er session de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur
- Remise des documents support
- Références bibliographiques

MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION

- Quizz, autoévaluation des professionnels sur leur positionnement dans l'accompagnement
- Rédaction d'un plan d'action à partir des axes d'amélioration identifiés (apprentissage des choix et des envies, identification des besoins, intégration de la qualité de vie et de la satisfaction dans l'accompagnement, favorisation de la participation sociale, construction d'outils de communication)
- Fin de formation : carte conceptuelle - ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

EVALUATION DE LA FORMATION

L'intervenant vérifiera régulièrement la pertinence de la formation au regard de la théorisation et de l'appropriation de la démarche, cette évaluation est essentiellement qualitative.

L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation – anonyme.

Un compte rendu écrit est adressé au commanditaire et reprend essentiellement les renseignements recueillis par le questionnaire.

Un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation, sera adressé à la Direction de la structure dans les 6 mois suivant la fin de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Un émargement aura lieu à chaque séance. Une feuille de présence sera établie par le CREA Grand Est et sera signé par demi-journée par les participants et le formateur.

La formation donnera lieu à l'établissement d'une attestation de formation nominative dont les titulaires pourront se prévaloir.



Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ■ GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet ■ 5 rue de la Charrière ■ Bât. 3 ■ 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 ■ E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr ■ SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais ■ 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 ■ E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof ■ 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 ■ E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr

RIB : CRÉDIT MUTUEL 15629 02901 00034545440 69 ■ **IBAN :** FR76 1562 9029 0100 0345 4544 069
ORGANISME DE FORMATION N°21510001051 ■ **MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES CREAI**